Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Distribution des primes au Bureau de Bienfaisance

FONDATION ALFRED MOTTE-GRIMONPREZ

Dimanche matin, à 11 heures, dans la salle Pierre-de-Roubaix, à l'Hôtel de Ville, la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance a procédé à la distribution annuelle de primes, en nature et en argent, aux ménages ouvriers les mieux tenus (fondation Alfred Motte-Grimonprez, Théodore Lallemand et Julien Gadenne), ainsi qu'aux familles nombreuses et nécessiteuses (don du Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four, du Comité des fêtes franco-belges et de quartiers, du Tir régional, des « Amis de l'Epeule » et du Bureau de Bienfaisance ».

La cérémonie, touchante en sa simplicité, fut présidée par M. Kléber Sory, adjoint au maire. Celui-ci, en termes délicats, tint à remercier les bienfaiteurs des familles ouvrières qui récompensent les ménages les mieux tenus, les incitant à s'élever à une notion de beau et aussi les familles nombreuses. Il dit combien la municipalité appréciait tous ces efforts.

Après ce discours, M. Lerouge, administrateur du Bureau de Bienfaisance, auquel se étaient joints MM. Motte, représentant la famille des donateurs ; Lescrenier, du Comité de la Fosse-aux-Chênes ; l'abbé Puppinck, aumônier de l'hôpital ; Tbaume, consul de Belgique ; Baigne, chanoine, doyen de Saint-Martin, prit la parole en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

» Pour la vingt-septième fois, la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance va procéder à une distribution de primes aux ménages ouvriers les mieux tenus. Si elle peut le faire, c'est grâce, tout d'abord, à celui qui a été le promoteur de cette dotation, M. Alfred Motte-Grimonprez. L'exemple de ce grand philanthrope est toujours à rappeler aux générations actuelles. C'est par la pratique constante du bien, c'est en se baissant vers les humbles et en les aidant à s'élever que l'on s'élève soi-même. La journée d'aujourd'hui est une journée de rapprochement entre ceux que la fortune seule ne saurait rendre heureux et ceux dont le seul bonheur consiste à élever une nombreuse famille. Le sourire des enfants n'est-il pas le trait d'union entre le père et la mère ? Un foyer bien tenu n'est-il pas une source de satisfactions que rien ne peut égaler ? C'est pourquoi la pensée de M. Alfred Motte-Grimonprez de récompenser les ménages les mieux tenus est d'une haute portée morale. C'est pourquoi d'autres philanthropes comme MM. Lallemand et Gadenne, comme M. Antonin Adam, des comités comme celui des fêtes franco-belges, des fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four, et des sociétés comme le Tir régional ou comme les « Amis de l'Epeule », ont tenu à étendre le nombre des primes remises chaque année. A tous ceux qui ont eu cette pensée de concorde, la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance adresse ses chaleureux remerciements.

» Merci aussi aux personnalités qui, chaque année, répondent à son appel et viennent apporter le réconfort de leur présence à tous les bons artisans de la grande cité roubaisienne.

» Pères et mères de famille qui allez recevoir un modeste encouragement, soyez félicités pour la bonne tenue de vos foyers. La Commission du Bureau de Bienfaisance voudrait vous récompenser plus largement. S'il ne lui est pas possible de faire mieux, vous ne lui en voudrez pas. Je suis sûr que la meilleure récompense pour vous sera d'être venus ici pour y être à l'honneur. La pensée de vos bienfaiteurs a été surtout de vous honorer. »

Et ce fut ensuite M. Motte, qui se déclare heureux du geste accompli par ses ancêtres dont il fait l'éloge, s'engageant à suivre l'exemple qu'ils ont donné.

Les primes suivantes furent ensuite attribuées :

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions du legs Alfred Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus (Cette année, la valeur totale des primes est de 3.372 fr.) :

2 buffets d'une valeur de 285 fr. l'un. — 1. Bulcourt César, 96, rue Bernard ; 2. Declercq Eloi, rue des Arts, 216, cour Thiers, 6.

3 berceaux d'une valeur de 188 fr. l'un. — 3. Dewulf Ernest, rue des Sept-Ponts, 61, cour Salembier, 2 ; 4. Dusoulier Alfred, rue Fosse-aux-Chênes, cour Boussemart, 9 ; 5. Faure Joseph, rue de Lille, imp. des Arts, 6.

2 cuisinières d'une valeur de 254 fr. l'une. — 6. Defooz Arthur, rue de Tourcoing, 110, cour Jonville, 2 ; 7. Vancaeneghem Ivon, rue Jean-Macé, 25.

12 lots de 6 chaises d'une valeur de 197 fr. 50 le lot. — 8. Vandekerkhove Arsène, rue de Condé, 31, cité Condé, 4 ; 9. Demaline Albert, rue Jules-Guesde, 272, cour Dhalluin, 4 ; 10. Poilet Désiré, rue de Condé, 34, cité Condé, 1 ; 11. Vve Boncourt, née Vanderschaeghe Marie, rue d'Ypres, 5 ; 12. Poulain Julien, rue Turgot, 33 ; 13. Delevoye Julien, rue de l'Ommelet, imp. Lamartine, 6 ; 14. Derasé Théophile, rue de la Gulinguette, 91, cour Six, 1 ; 15. Potelle Ernest, rue Jean-Macé, 17 ; 16. Hennebuse Louis, rue Rubens, 112, appartement 5 ; 17. Janssens Charles, rue Raphaël, 2, appartement 5 ; 18. Bonel Henri, boulevard de Fourmies, 181, appartement 4 ; 19. Montigny Eugène, r. Léonard-de-Vinci, 2, appartement 4.

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions de la fondation Motte-Grimonprez aux familles nombreuses ou aux ménages ouvriers les mieux tenus (La valeur totale de ces primes est de 350 fr.) :

7 primes de 50 fr. chacune. — 20. Vattat Pierre, rue de l'Alma, fort Watiel, 12 ; 21. Hubaut Fernand, rue Vaucanson, 40 ; 22. Verquain Paul, rue Plutarque, 4 ; 23. Lapierre Jean, rue Puget, 21 ; 24. Mortier Jules, rue Edouard-Vaillard, 100, cour Poissonnier, 7 ; 25. Courteculsse Jules, rue Edouard-Vaillant, Foher Roubaisien, 12 ; 26. Vanackère Théodore, boulevard de Fourmies, 169, appartement 8.

Prime accordée en vertu des dispositions du legs Julien Gadenne-Micholiet à une personne ayant recueilli un orphelin pendant l'année (Cette prime est d'une valeur de 140 fr.) :

27. Veuve Busteau, née Noclin Eugénie, boulevard de Paris, 7.

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions des legs Théodore Lallemand et Julien Gadenne aux familles nombreuses et aux ménages ouvriers les mieux tenus (La valeur totale de ces primes est de 950 fr.) :

19 primes de 50 fr. chacune. — 28. Torcq François, 83, rue aDmpierre ; 29. Herreman Auguste, 54, rue de Maufait ; 30. Witteboile Henri, rue d'Estaing, 2, cour Petit-Rouzé, 15 ; 31. Ruckebusch Edouard, rue aLoroix, 5 ; 32. Veuve Bernard, née Janssoone Bernadette, 10, rue de l'Epidème ; 33. Marie-Agnès Maurice, rue des Longues-Haies, 107 ; 34. Loridant Louis, rue Jean-Macé, 3 ; 35. Vercruyssen François, rue Jules-Guesde, 159, cour Saint-Joseph, 11 ; 36. Depianque Georges, rue Raphaël, 4, appartement 2 ; 37. Cappelle Adrien, rue Edouard-Vaillant, Foyer Roubaisien, 11 ; 38. Hurtebize Emile, boulevard de Fourmies, 183, appartement 3 ; 39. Ryckewaert René, rue du Coq-François, 234 ; 40. Hespel Maurice, rue Chanzy, 13, cour Dekien, 6 ; 41. Cocheteux César, rue Repheël, appartement 5 ; 42. Dutilly Léon, boulevard de Fourmies, 181, appartement 3 ; 43. Nivesse Désiré, boulevard de Fourmies, 181, appartement 2 ; 44. Leuridant Louis, boulevard de Fourmies, 181, appartement 5 ; 45. Deplanque Adlison, boulevard de Fourmies, 169, appartement 7 ; 46. Meifait Florimond, rue Léonard-de-Vinci, 2, appartement 6.

Prime accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional » (La valeur de cette prime est de 72 fr.) :

47. Demilt César, rue Jean-Macé, 83.

Prime accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Epeule » (Le valeur de cette prime est de 93 francs) :

48. Stoltz Auguste, rue du Marquisat, 50.

Primes accordées avec le produit d'un titre de rente provenant de sommes versées par les comités des fêtes franco-belges et des quartiers de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four (La valeur totale de ces primes est de 1.150 francs) :

23 primes de 50 fr. chacune. — 49. Brocquevielle Victor, rue Edouard-Vaillant, Foyer Roubaisien, 39 ; 50. Veuve Desmeis, née Gilman Madeleine, rue de Denain, 64 ; 51. Lerouge Carlos, rue de l'Ommelet, imp. Balzac, 5 ; 52. Vanpoucke Gustave, rue de Flandre, 121 ; 53. Dubois Albéric, rue St-Laurent, 37 ; 54. Ollivon Albert, r. de l'Ommelet, imp. Balzac, 9 ; 55. Carfantan, née Veys Marie, rue du Ballon, 1 ; 56. Motte Lucien, rue du Fort, 46 ; 57. Verschuere Oscar, rue d'Oran, 41 ; 58. Baty Adolphe, boulevard de Metz, 26, cour Vergotte, 6 ; 59. Dubois Emile, rue Delettre, cour Saint-Joseph, 20 ; 60. Debruyne, née Masse Berthe, rue Vallon, 19 ; 61. Deleersnyder Marcel, boulevard Halluin, 19 ; 62. Lorthiois Gustave, rue d'Alma, fort Frasez, 89 ; 63. Van Beghoute Prosper, rue de la Lys, 37 ; 64. Durieux Jules, rue et imp. Barbe-d'Or, cour Tourtois, 5 ; 65. Welghe Georges, rue Jacquart, 116 ; 66. Dufermont Ernest, rue Jacquart, 72, cour Louis-Dubar, 3 ; 67. Veuve Lucas, née Claebots Germaine, rue des Longues-Haies, 83 ; 68. Declercq Henri, rue de Lille, 113, cour Fauvarque, 3 ; 69. Uytterhaegher Jean, rue de Rome, 43, cour Beye, 7 ; 70. Veuve Dewitte, née Pilleert Yvonne, rue de Mouvaux, cour Frères, 55 ; 71. Clément Firmin, rue des Fabricants, 33.

Primes accordées par le Bureau de Bienfaisance. — Ces primes sont accordées pour donner satisfaction à des personnes sans soutien ou à des ménages nécessiteux méritants, soit par la tenue de leur intérieur, soit par leurs efforts pour élever convenablement leur famille et se suffire par leurs propres moyens. Le total de ces primes est évalué à 3.710 francs.

41 paires de draps d'une valeur de 60 fr. la paire. — 72. Demaertelaere, née Godefroot Philomène, rue Jacquart, cour Masurel, 23 ; 73. Gebauer Charles, rue d'Arcole, 9, cour Saint-Léon, 18 ; 74. Retsin Hélène, rue du Fresnoy, 91, cour Chalmin-Caille, 4 ; 75. Badar Léon, rue Bernard, 76, cour Duquesnoy, 5 ; 76. Soleau Jean-Baptiste, rue Jules-Guesde, 329 ; 77. Gaultier François, rue du Bon-Rasoir, 24 ; 78. Lecomte Louis, rue de Lannoy, 251 bis, fort Despretz, 22 ; 79. Tremmery Arthur, rue Nabochodonosor, 51 ; 80. Dewaele Jules, rue des Fossés, 49 ; 81. De Block Henri, rue Linné, 18, cour Tiberghien, 1 ; 82. Lequeux Jean, rue Bernard, 29, cour Meyot, 15 ; 83. Vancampen Emile, rue Bernard, 25, cour Bernard, 13 ; 84. Hélin Jean, rue de Leers, 196, cour Jumel, 6 ; 85. Herbaut Paul, rue Marceau, 36 ; 86. Thesse Louis, rue d'Antoing, 26 ; 87. Marlier Paul, rue de Maufait, 62 ; 88. Coupe Louis, rue Rossini, 30, cour Dhalluin, 4 ; 89. Lemaire Cyrille, rue Choiseul, maisons Foveau, 19 ; 90. Flipo François, rue du Ballon, 9, cour Derville, 2 ; 91. Lahaye Guillaume, rue Ommelet, 120, imp. Dumas, cour Dupardin 6 ; 92. Gilme Maurice, 32, rue Choiseul ; 93. Dacmine Raoul, 154, rue du Caire ; 94. Delcroix Emile, 113, rue des Anges ; 95. Ballois, née Bels Jeanne, rue de l'Alma, 139, fort Frasez, 5 ; 96. Lefebvre Gustave, rue de France, 91, cour Chevalier, 5 ; 97. Grave Marceau, rue Vallon, 15, cour Chevaller, 4 ; 98. Toussaint Jules, rue Lacroix, 16, cour Régnier, 8 ; 99. Delvarre Oscar, rue Perrot, 19 ; 100. Derolssart Raymond, rue de la Longue-Chemise, 26, cour Huyghe, 3 ; 101. Ornélis Rémi, rue des Longues-Haies, 123, cour Legros, 19 ; 102. Verspeeten François, rue des Longues-Heies, 160, cour Cordonnier, 7 ; 103. Happe Charles, rue Jean-Macé, 13 ; 104. Vermeenen Léon, rue du Luxembourg, 85 ; 105. Lesage Arthur, rue Cuvier, 2 ; 106. Vandenbrouck Ernest, rue du Marquisat, 35 ; 107. Roussel Joseph, boulevard de Fourmies, 169, appartement 1 ; 108. Devrlèse André, rue Jean-Macé, 23 ; 109. Deschamps Henri, rue de Denain, 62, cour Flamencourt, 14 ; 110. Fournier Engène, rue Daguesseau, 17, cour Florentin, 4 ; 111. Colpaert Charles, rue Jules-Guesde, 179, cour Tonnean, 20 ; 112. Veuve Glorieux, née Corfoux Mathilde, rue Alma, 139, fort Frasez, 3.

95 primes de 50 francs chacune. — 113. Crespin René, rue Condorcet, 18 ; 114. Quidez Simonne, rue du Cartigny, 148 ; 115. Veuve Thiempont, née Burlin Marie, rue Denain, 90, cour Degrieck, 3 ; 116. Nivesse, née Becker Madeleine, rue des Fabricants, 44 ; 117. Veuve Dubrule, née Questier Alphonsine, rue d'Estaing, 31 ; 118. Vandevèghe Henri, rue Edouard-Vaillant, Foher Roubaisien, 37 ; 119. Veuve Verhoye, née Villers Philomène, rue Edmitage, cour Billot, 3 ; 120. Veuve Honoré, née Favoreel Albertine, rue Charlemagne, 59 ; 121. Naert Gustave, boulevard de Strasbourg, 130 ; 122. Veuve Favrelle, née Delporte Raymonde, rue Marle-Bulsine, 153, cour Foulon, 7 ; 123. Cremers Charles, rue Lannoy, 249, fort Despretz, 16 ; 124. Veuve Braen, née Bartholoméus Marie, rue Lafayette, 8 ; 125. Carbon Amanda, 57, rue Fosse-aux-Chênes ; 126. Devos Joseph, rue d'Iéna, 8 ; 127. Baert Georges, rue Jean-Macé, 43 ; 128. Vanschemelhout Edmond, rue des Longues-Haies, 56, cour Roussel, 19 ; 129. Coulle Alfred, rue des Longues-Haies, 64, cour Bernard, 10 ; 130. D'Hont, née Lecerf Eva, rue Rubens, 106, appartement 5 ; 131. Nisen, née Codron Louisa, boulevard de la République, 2 ; 132. Balland Alfred, rue Jean-Macé, 67 ; 133. Drieux Paul, rue Decrème, 32, cour Dubois, 2 ; 134. Lerouge Louis, rue des Parvenus, 13 ; 135. Masse Arthur, rue de Maubeuge, 32, cour Loridan, 47 ; 136. Ducatez Emile, rue Jules-Guesde, 182 ; 137. Veuve Potteau, née Depeeger Marie, rue du Pile, 146.

Bock Meyerbeer ROI DES BOCKS

LA JOURNEE DES MERES

Elle a été un véritable succès et fait honneur à ceux qui l'ont organisée. Le programme, des mieux conçus, s'est déroulé dans l'enthousiasme général.

Le concours de ballonnets a été suivi avec plus de passion, peut-être que l'année dernière, et c'était plaisir à voir les enfants s'évertuer, pour livrer au vent le petit sphériques portant leurs espoirs.

Le concert donné au square Pierre Cattean par la « Grande Fanfare » fut remarquable. Beaucoup de monde dans ce coin délicieux pour applaudir les excelents musiciens.

Mais le clou de le journée fut incontestablement le concours de voiturettes fleuries.

Les mamans avalent paré les voitures avec beaucoup de goût. Au nombre de 41, elles défilèrent devant un jury compétent qui attribua les prix suivants :

100 fr. aux voitures n° 31, 17, 24, 12, 16, 9, 22 ; 75 francs à la voiture 28 ; 50 fr. aux voitures 18, 30, 15, 29, 7, 14, 13, 33, 25 ; une prime de 25 fr. fut attribuée aux deux voitures de poupées portant les numéros 20, 21.

Toutes les autres voitures reçurent une prime de 10 francs.

Dans le parc splendide. Il y eut, tout l'après-midi, une affluence considérable. Elle se délecta d'un concert des meilleurs donné par la Philharmonique du Jean Ghislain. Elle applaudit au triomphe des mères.

M. Michaux, président des Amis de Roubaix, salua au nom de la population de Roubaix, les mères de famille, dont c'était la fête. Il prononça son discours devant la foule massée autour du kiosque, sous les frais marronniers. Il rappela que le gouvernement avait décrété que dans tout le pays, grandes villes comme petits villages, la journée nationale des Mères serait célébrée officiellement.

Roubaix a répondu avec empressement à cet appel. D'autres villes feront peut-être aussi bien, aucune ne fera mieux. Car, nulle part, le sentiment familial n'est plus développé que chez nous.

Il remercie publiquement ceux qui ont aidé le comité dans sa tâche. La Municipalité, la Chambre de Commerce, les syndicats industriels.

Quand il s'agit de glorifier les Mamans de Roubaix, dit-il, le cœur roubaisien s'émeut et la générosité proverbiale de tous s'est justifiée une fois de plus.

« Mamans de Roubaix, de toutes conditions sociales, nous vous devons un hommage public. C'est vous qui formez cette rude race de travailleurs qui porte au loin dans le monde, le renom de la Cité. »

Ce fut ensuite le tour de M. Jules Delerue, président de l'Union des chefs de familles nombreuses, de féliciter les mamans qui recevaient la médaille de la famille française.

Médailles d'argent. — Mmes Benistant-Leroy ; Delezenne-Jacotin ; Demagny-Musart ; Hachn-Couthier ; Hibon-Lefebvre ; Leclercq-Motte ; Tanchou-Tiberghien ; Vandenabelle-Hibon ; Vve Verdonck-Boucquey ; Verhaegen-Raevenstyn.

Médailles de bronze. — Mmes Acket-Lenancker ; Bétrémieux-Dubois ; Bossuyt-Frendcyman ; Bigot-Dubois ; Brocquevielle-Champagne ; Boutinois-Lerouge ; Carrette-Delecluse ; Casteialn-Debonny ; Chaniry-Cuvelle ; Clanys-Michem ; Collier-Desauw ;; Cornau-Louchet ; Dejonckern-Meurin ; Delescluse-Demeester ; Delimai-Tirlemont ; Delnotte-Vandeputte ; Deleue-Leurs ; Destarges-Lemmens ; Dlerickx-Lejeune ; Dufermont-Verhamme ; Dulot-Lambert ; Duthoit-Devuyst ; Gadenne-Duhot ; Lannoy-Liagre ; Lecru-Taelman ; Lerouge-Supermant ; Marrant-Bramm ; Mullier-Florquin ; Pezé-Nocilin ; Ramser-Plouvier ; Thintart-Nanssens ; Vanbostal-Desobry ; Van Weiden-Dhazn ; Verquain-Blondeau ; Waeles-Lestrieux.

ÉCONOMIE TRÈS APPRÉCIABLE... Adoptez le col demi-souple « KOLFRAY » élégant, pratique, inusable. Prix : 6 fr. « AUX 100.000 CHEMISES de PARIS », SUCCURSALE de LILLE : 79, rue Nationale.

UNE SCÈNE DE VIOLENCES DANS UN TRAMWAY

Le 25 mai, vers 20 h., le receveur de la remorque d'un car C se dirigeant sur Lannoy, M. Daverton Jules, eut une altercation avec un voyageur, M. Prey Robert, électricien, demeurant rue Edouard Vaillant, 39, fort Loridan, 16.

Sans doute, le voyageur refusa-t-il le paiement où se trouvait-il en état d'ivresse. L'enquête ouverte par M. Malot l'établira.

Quel qu'en soit le motif, le receveur chercha à faire descendre le voyageur et, comme celui-ci refusait et se trouvait sur le marchepied, à plusieurs reprises il lui aurait donné des coups de pied dans l'estomac.

Sous la violence de ce traitement, une première fois, M. Prey tomba sur le sol. Il se releva aussitôt courut après le tramway et y remonta. Le receveur le frappa de nouveau avec violence et, alors que la voiture, au cours de cette deuxième scène, arrivait à hauteur de la rue Malplaquet, M. Prey tomba sur le sol. Il y resta étendu sans connaissance pendant près de 10 minutes.

M. le docteur Dupré, appelé à lui donner ses soins constata une forte commotion cérébrale.

On enquête pour déterminer les responsabilités.

PLAINTE POUR COUPS

Vers 21 h., des agents du 5e arrondissement reçurent la plainte de Mme Meirissonne Joseph, 25 ans, ménagère, demeurant rue Dampierre 29, qui accuse son mari de l'avoir frappée. Une enquête est ouverte.

METRITE Maladie de la Femme, pertes blanches, retour d'âge, toutes douleurs. Soulagement rapide par les plantes : Mme ROSIER, Herboriste, 36, rue de Roubaix, Tourcoing (car C), 21 années d'expériences et succès, preuves sur place. —5—

RIXE AUX HALLES

Hier matin, vers 10 heures, M. Destoop Auguste, 18 ans, boucher aux halles centrales et domicilié rue Jean-Jaurès, villa « Mon désir », à Hem, a déposé une plainte au commissariat de permanence. Il déclare avoir reçu des coups aux halles centrales, vers 16 h., des époux Delgrange, marchands de fromage, rue Marquisat, à Roubaix. Une enquête est ouverte.

Lire, d'autre part, en « Informations générales » : LE DRAME DE ROUBAIX S'ÉCLAIRCIT.

VOL DANS UNE AUTOMOBILE

Hier soir, à 11 h. 15, M. Hauseaux Marcel, 34 ans, négociant en laines, demeurant 98, rue de Roubaix, à Tourcoing, avait abandonné sa voiture automobile dans l'impasse Motte, 449 bis, Grand'Rue. Tous les phares étaient baissés, quand un inconnu, passant par là, entre 21 heures et minuit 30, s'est emparé d'un bouchon de radiateur et des coussins. Le préjudice est évalué à environ 400 fr. On recherche l'auteur de ce vol.

DANS LES VIGNES

Des procès-verbaux pour ivresse ont été rédigés contre M. D... Henri, 25 ans, manœuvre, grande route du Plantin, à Mouchin (Belgique) rencontré rue de Lannoy, ayant perdu le contrôle de lui-même, à 18 h. 45, et D... Arthur, 51 ans, ruc Beaurewaert, qui dut à 20 h. 30, être enfermé au dépôt de sûreté.

PARFUMERIE DEROUBAIX
4, rue des Manneliers (Grand'Place), LILLE
mobilier, matériel et approvisionnement du Salon de coiffure hommes et dames

ASSEMBLÉE DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE LA GUERRE

L'assemblée trimestrielle des mutilés et réformés s'est tenue dans la salle des adjudications à la Mairie, à 10 heures.

M. Gibon présidait, assisté de MM. V. Degoug, ancien président e la Fédération des Mutilés du Nord, président de l'U.D. de S.S. ; Pierre François, président honoraire ; Journée, vice-président ; Plaiel, secrétaire de la section roubaisienne.

Après avoir fait l'appel des morts au cours du trimestre écoulé, M. Gibon, fait ajourner à la prochaine assemblée l'exposé de la situation financière, et annonce qu'à la suite du renouvellement du Conseil d'administration, le bureau reste inchangé.

Fêtes des 1er, 8, 9 juin. — Le 10e anniversaire del l'Union donnera lieu à des fêtes qui coïncideront avec l'inauguration du Foyer des Mutilés dont l'aménagement se poursuit.

Une représentation de « Rigoletto » à l'Hippodrome est prévue pour le samedi 1er juin. Une retraite aux flambeaux avec le concours de « Concordia Harmonie », le 8 juin. Une série de cérémonies le dimanche 9 juin.

A 11 heures, arrivée du Ministre des Pensions qui présiere les fêtes. Un cortège se formera et partira de la gare à 11 h. 10. Il sera composé de sociétés musicales, patriotiques et gymniques. Les Mutilés se grouperont derrière leur drapeau. Il se rendra ensuite au Monument aux Morts où la chorale des Mutilés, interprétera « L'Hymne aux Morts », et se rendra rue de l'Espérance pour l'inauguration du Foyer des mutilés, en passant par la Place de la Liberté et la Grande Rue.

A 13 heures, salle Pierre de Roubaix, banquet par souscription. Les sociétaires ne verseront que 20 fr., la caisse compiélera jusqu'à 32. Les combattants et les femmes des mutilés, admis au banquet, verseront la somme de 32 fr.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au lundi 3 juin.

Le championnat d'athlétisme de la Ligue du Nord aura lieu toute la journée eu Parc Jean-Dubrulle.

Ces fêtes se clôtureront par une fête de famille, le soir à 20 heures.

Après l'approbation du programme par l'assemblée, M. Gibon remercie les membres présents et invite tous les mustilés à souscrire pour le Foyer où « l'obole la plus modeste sera accueillie avec signature au Livre d'Or ».

Souscription publique. — 60.000 billets sur 200.000 ont été placés, et le Président invite les sociétaires à se procurer des earnets afin que le tirage de la tombola puisse avoir lieu dans un bref délai.

Assurances sociales. — M. Victor Degoug exprime la joie qu'il ressent de se trouver parmi les bons camarades roubaisiens et expose succinctement ce que sera le projet rectificatif de la loi sur les Assurances Sociales. Cette loi sérieusement retouchée ne sere appliquée que par paliers et les versements des assujettis ne seront plus que de 2 % pour couvrir les risques de la retraite vieillesse.

Le président remercie l'oraleur pour son exposé, et une tombola termine la séance.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir, à 19 h. 30, au siége social, 55, rue Neuve, cours de préparation militaire par M. Druet. Lecture au son, manipulation, examen mensuel du groupe B.

ARTISANAT FRANÇAIS. — Mercredi, de 19 à 20 heures, permanence.

« Les meilleures peaux »
LES MEILLEURS PRODUITS POUR LES ENTRETENIR
En vente chez les marchands de chaussures seulement
Grison LUXE
GRISON

ETAT CIVIL

Naissance. — Boerdael Roger, rue Marceau, 22.

Décès. — Vanlieghem Auguste, 67 ans, rue de Barbieux, 35. — Piat Cleslne, 63 ans, épouse Verbrugghe, rue Rocroi, 97. — Pottier Louise, 5 mois, rue Saint-Roch, 40. — Dorchies Charles, 50 ans, rue Vaucanson, 49. — Tylgat Charles, 80 ans, rue de Mouvaux, 49. — Butha Léonie, 40 ans, épouse Roussel, rue Montgolfier, 19. — Sauvage, 7 jours, rue de Nancy, 51.

Pompes Funèbres Générales, 49, r. Sébastopol, Roubaix. Cercueils, Décors funèbres, Démarches, Organisation complète de Convois. — Tél. 3.06.

WATTRELOS

AU CERCLE HORTICOLE. — Hier, à 16 h., plus de 300 sociétaires se trouvaient réunis, salle Piet, lorsque le président de la réunion, M. Imbrecht, ouvrit l'séance. Après quelques détails donnés sur la marche ascendante de le Société et sur le prochain voyege, la parole fut donnée à M. Pinte, qui durant 2 heures donna de précieux renseignements sur les cultures de la saison et ses fleurs. Après les remerciements du président pour la belle causerie de M. Pinte, une tombola de jolies plantes fut tirée entre tous les présents.

CROIX

ETAT CIVIL. — *Publications.* — Decock Willibald, horloger-bijoutier, rue de Thionville, 10 et Marcelle Hervier, couturière, à Saint-Mandé. — Cousin Julien, coupeur, rue Chevreul, 54 et Labbé Marguerite, vendeuse à Lille.

Naissance. — Cambier René, rue Mirabeau, 60.

WASQUEHAL

SERVICE DE LA VOIRIE. — Tous renseignements sur demandes d'autorisation de construire, alignement, modifications et réparations aux immeubles et tout ce qui concerne le règlement municipal de voirie et la salubrité, seront donnés aux intéressés au cours de la réunion qui se tiendra à la mairie mardi prochain 28 mai, de 14 à 15 h. 30.

COMITE DES FETES DU CAPREAU. — Ce Comité se réunira au Café Ernest Delbonte, 27, rue Christophe-Colomb, mardi prochain 28 mai, à 19 h. 30, pour approbation définitive du programme et questions très importantes pour les fêtes annuelles.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Aucune consultation de nourrissons n'aura lieu durant la semaine courante.

ETAT-CIVIL. — Naissance : Anne-Marie Samyn, rue des Ecoles, 10.

Décès : Henri Loridant, 3 jours, Cité Laborieuse, 6.

HEM

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Dans les établissements Philippe Desurmont et fils, au Petit Lannoy, à Hem, M. Dennin Paul, aide-mécanicien, demeurant à Toufflers, 79, rue de Roubaix. Contusion du gros orteil gauche, avec perte de l'ongle, 12 jours.

Dans la brasserie Leclercq frères, rue de Lille, à Hem, M. Wicart Alfred, garçon brasseur, 46 ans, demeurant à Annappes, 68, rue de Lannoy, déchirure musculaire interostale, 6 jours.

Tourcoing

BUREAUX : Provisoirement rue Desurmont, 8, à TOURCOING
(Téléphone : 9.51 à Roubaix, bureaux de « l'Egalité de Roubaix-Tourcoing »)
DÉPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

L'Amicale laïque du Pont de Neuville a fêté brillamment son 25e anniversaire

Les fêtes des « Noces d'Argent » de l'Amicale laïque du Pont-de-Neuville se sont déroulées conformément au programme que nous en avons donné. Voici le compte rendu du Congrès intercantonnel :

LE CONGRÈS

Il a lieu à 10 h. 30, dans la salle des fêtes de l'école agréablement ornée de guirlandes en papier, d'ampoules multicolores et de drapeaux. Une foule nombreuse occupe les sièges, dans laquelle le personnel enseignant est largement représenté. Nous avons noté la présence parmi les auditeurs de MM. Nys, Beltremas, Castelain, Coppin et Vandenbroucke, conseillers municipaux et de M. Doreulot, inspecteur primaire. Sur l'estrade, prennent places : MM. Duburcq, président des Amicales ; Wagnon, président des Amicales de Tourcoing ; Prot, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire ; Deborgher, et Vendermarliere, adjoints au maire de Tourcoing ; M. Pollit, secrétaire de la Fédération intercantonale des Amicalis de Tourcoing ; Beltremieux, secrélaire de la Fédéralion du Nord ; Grimonpont, président des Amicales de Wattrelos.

M. Wagnon salue les audiieurs et remercie les membres de la municipalité d'evoir honoré le Congrès de leur patronage et de leur présence. Il donne la parole à M. Prot, qui fait un chaud exposé, à peu près en ces termes :

« Je considère que chaque école doit être doublée d'une amicale destinée à resserrer les liens de camaraderie et d'antr'aide entre les anciens élèves de ces écoles. Ce sont des associations d'amitié, de solidarité, d'où tout sectarisme et tout égoïsme doivent être écartés. Le but essentiel des amicales est, à mon sens, outre les distractions qu'elles offrent à leurs membres, est un but de propagande laïque. Elles doivent être une contre partie des patroneges catholiques, si actifs et si combatlifs. Les Amicales de Tourcoing et de ses canlons sont en pleine prospérité, bien que celles de lilles laissent à désirer. Il leur faut des Comités énergiques et surtout et avant tout franchement laïques.

» De la valeur du Comlt édépend la valeur de l'Amicale. Pour cela, n'hésitez pas à demander la collaboration étroite des instituteurs qui sont si dévoués et si bien qualifiés pour donner les directives et les conseils nécessaires. Constituez dans vos Amicales un Comité de propagande spécial. Donnez à la jeunesse ce qu'elle demande à savoir des distractions saines, des jeux et vous l'amènerez à vous. Créez de la joie autour de l'idée laïque, organisez des fêtes, soutenez vos familles nécessiteuses, faites le bien sous toutes ses formes. Formons un faisceau indestructible, capable de résister avec succès aux alteques continuelles de nos edversaires. »

M. Wagnon remercie l'oralteur, et M. Pollit relate les résultats remarquables obtenus per les Amiceles de Tourcoing, Mouvaux, Bondues et surtout de Linselles. Celle dernière est parvenue à faire passer le nombre des élèves de la commune, de 80 en 1922 à 180 en 1928. (Vifs applaudissements).

M. Beltremieux apporte au Congrès le salut fraternel de la Fédération du Nord. Dans une pensée charmente, il associe à la fête des Mères que l'on exalte aujourd'hui et à la même heure. Il félicite pour sa belle vitalité l'Amicale du Pont de Neuville et rend hommage au dévouement du personnel enseignant laïque. Il donne lecture des récompenses attribuées aux membres de l'Enseignement dont nous avons par ailleurs donné le détail. Les diplômes sont remis aux heureux titulaires per M. Pollit., De vifs applaudissements éclatent à la lecture de chaque nom.

Pour terminer, M. Dubureq expose la question sportive. Il déclare que l'U.S.F.A.A.L. organisée déjà, a obtenu un championnat de France à Marseille et est en bonne voie. Il espère qu'avant peu, elle contrebslancera les patronsges cetholiques.

Le Congrès se termine par un vin d'honneur, à 11 h. 35.

LE BANQUET

A 14 h. 30, un banquet, servi au siège des Amicales, rue du Haze, réunit les amicalistes. Là eut lieu la réception des président d'amicales, des chefs de section d'éducation physique, des chefs des sections musiceles, par le Comité de la deuxième fête de le Fédération intercantonele.

LE DÉFILÉ

A 15 heures, le défilé se déroula dans le quartier de Pont-de-Neuville. Y participèrent, des sections d'éducation physique, cliques, lambours, fanfares et délégstions des Amicales féminines avec insignes et fanions respectifs. Un concert fut ensuite donné dans la cour de l'école par les « intimes », les fifres scolaires et la musique de Neuville-en-Ferrain. Une fête de gymnastique suivit, exécutée par les Amicales Sévigné, de le Croix-Rouge, de Roncq et « Féminas-Club » de Neuville, ainsi que plusieurs autre.

Une foire aux plaisirs fut organisée par l'Amicale du Pont-de-Neuville et eut le plus franc succès. De 18 à 20 heures, salle des fêtes, le public appleudit les morceaux du concert et les chsnteurs amicslistes. Un bal à grend orchestre, lenu dans la cour, termine cette belle journée laïque.

LES MÈRES FRANÇAISES A L'HOTEL DE VILLE

Hier matin, à 11 h. 30, les mères médaillées dont nous avons relaté les noms dans nu précédent numéro, ont été reçues solennellement à la Mairie, par M. Brassart, edjoint au Maire de Tourcoing.

Après une vibrante allocution, M. Brassart remit aux mères les récompenses et un vin d'honneur fut servi. Voici le principal du discours de M. l'Adjoint :

Mesdames, Messieurs,

« Il est maintenant de tradition dans notre ville, de fêter en ce jour des Mères Françaises.

Nous sentons mieux encore en cette circonstance combien sont puissants et forts les liens qui nous attachent à nos mères. Car cette affection n'est-elle pas faite de la sollicitude de tous les instants, dont elles nous ont entourés, de leurs soucis, de leurs chagrins et quelquefois de leurs joies ?

Aussi, en consacrant cette journée à fêter les mères françaises, afin de les glorifier et de récompenser leur vie de travail et de dévouement, le Gouvernement nous a donné l'occasion de manifester publiquement la reconnaissance que nous devons à celles qui nous ont élevés.